

# Le Mag'

Le journal de Cagire Garonne Salat



Le Président et les 13 Vice-présidents

**ÉLECTIONS 2020**  
Découvrez vos 70 conseillers  
communautaires



**Cagire  
Garonne  
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Cagire  
Garonne  
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Sommaire

Fonctionnement 3CGS

3

L'interview du Président

4

Délégués communautaires

5-9

Compétences

10

Instances

11

Organigramme  
des services

12-13

Vice-présidents  
et services

14-26

Permanences

27

Carte du territoire

28

## Le Mag'

**AUTOMNE 2020 #9**

Tiré à 10 000 exemplaires

ISSN : 2555-9915

Communauté de communes

Cagire Garonne Salat

15 Avenue du Comminges

31260 Mane | 05.61.98.49.30

[secretariat@cagiregaronnesalat.fr](mailto:secretariat@cagiregaronnesalat.fr)

Pôle Aspet : 05.61.94.86.50

Pôle Saint-Martory : 05.61.90.36.30

Directeur de la publication : François Arcangeli

Crédits photo : © 3CGS sauf mentions contraires

© Léo Arcangeli édito

Impression : Imprimerie FABPRO

[www.imprimerie-fabpro.fr](http://www.imprimerie-fabpro.fr)

[www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)

## Édito



Comme vous le savez, les conseils municipaux de nos communes ont tous été renouvelés cette année, et il en est de même pour la communauté de communes.

Les élus communautaires m'ont fait l'honneur le 17 juillet dernier de me reconduire pour les six prochaines années à la présidence.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro du Mag' une présentation de notre communauté de communes, des nouveaux élus, de ses compétences et de ses services. Vous découvrirez aussi les 13 vice-président.e.s et leurs délégations.

Bien sûr, cette année restera marquée par cette pandémie qui bouleverse profondément nos vies. La communauté de communes continuera d'être à vos côtés comme elle le fait depuis le premier jour de cette crise, et d'assurer dans ce contexte le meilleur service tout en assurant à nos agents les conditions de sécurité dans leur travail.

En votre nom, et aux côtés de l'État et de la Région, la communauté de communes soutient financièrement les entreprises du territoire qui sont fragilisées.

Faisons en sorte de passer au mieux cette épreuve.

Prenez soin de vous et des vôtres !

**François Arcangeli**

Président

Conseiller Régional d'Occitanie

RETROUVEZ L'ACTU DE L'INTERCOMMUNALITÉ SUR NOTRE PAGE

 Facebook/Communauté de communes Cagire Garonne Salat

# La communauté de communes, comment ça fonctionne ?

Créée officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat regroupe 55 communes pour un peu plus de 18 000 habitants.

En application de la loi NOTRe, cette

intercommunalité est issue de la fusion des trois communautés de communes du canton de Saint-Martory, de Salies-du-Salat et des Trois Vallées ainsi que du SIVOM de la région de Salies.



## communes de plus de 1 000 habitants

Les électeurs désignent leurs conseillers communautaires.  
ex : Salies-du-Salat.



## Communes de moins de 1000 habitants

Le maire est désigné conseiller communautaire mais peut laisser sa place à son 1<sup>er</sup> adjoint.  
ex : Castillon de Saint-Martory.

## Le Président

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté.



## Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil,

met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager.

Chef des services de la communauté, il représente cette dernière en justice.

## Le conseil communautaire

Il est composé des 70 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau.



## Il prend les décisions

Il se réunit une fois par mois en séance publique.

## Le Bureau

Il rassemble le Président de la communauté de communes et les 13 Vice-présidents.



## Il donne un avis et arbitre les propositions des commissions

Il prend des décisions déléguées par le conseil.  
Il se réunit deux à trois fois par mois.

## Les commissions et les groupes de travail

Les commissions sont composées de conseillers municipaux des 55 communes. Les groupes de travail peuvent intégrer des personnes non élues.



## Ils débattent et font des propositions



# L'interview du Président.

## Inscrire son action à l'échelle d'un territoire

Le 17 juillet 2020, lors du conseil communautaire d'installation à Salies-du-Salat, François Arcangeli a été réélu président de la communauté de communes. À 54 ans, après un premier mandat intense et riche qui aura duré 3 ans suite à la fusion des intercommunalités en 2017, il entame une nouvelle mandature pour 6 ans.

Maire d'Arbas de 1995 à 2017, il en est aujourd'hui le premier adjoint. Également Conseiller régional d'Occitanie, 1<sup>er</sup> vice-président de l'association pour la création du PNR Comminges Barousse Pyrénées et depuis peu, président du Pays Comminges Pyrénées. Cet architecte de profession et écologiste convaincu est viscéralement attaché au territoire Cagire Garonne Salat. Un territoire, moteur de ses engagements au quotidien. Interview.

### Quels sont vos axes de travail prioritaires ? Votre projet pour l'intercommunalité ?

Nous avons construit ensemble depuis 2017 une communauté au service des communes et nous avons noué avec elles un lien étroit de solidarité, d'équité et de subsidiarité. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie avec un triple objectif : rendre à la population le meilleur service possible, permettre à nos agents de travailler dans des conditions optimales et gérer la communauté de manière très fine et économe.

### Par quoi sera marqué le début de cette nouvelle mandature ?

Le début de cette mandature est évidemment marquée par la crise sanitaire, et je tiens à saluer le travail des agents, qui, malgré les difficultés, est exemplaire. Nous avons dès le début de la pandémie été très réactifs en réorganisant les services, en maintenant fonctionnels les services essentiels. Nous avons été les premiers à distribuer des masques à l'ensemble de nos habitants. La deuxième phase de la pandémie est différente, car l'objectif est désormais de conserver les services publics et les écoles ouverts et l'activité économique la plus dynamique que possible. Nous avons voté des aides financières pour soutenir les entreprises en difficulté. Aujourd'hui, nous faisons la promotion des productions locales et des commerces du territoire.

### S'agit-il uniquement de poursuivre le travail entamé ou de nouveaux projets fédérateurs ont-ils leur place malgré des budgets contraints ?

Il faudra poursuivre le travail engagé mais aussi faire émerger de nouveaux projets. Poursuivre notre engagement sur les maisons de santé et amplifier notre engagement pour accueillir de

nouveaux médecins. Nous verrons se concrétiser en 2021 la zone d'activités Montsaunès - Saint-Martory et s'installer les premières entreprises. Nous doterons Aspet d'une crèche de la qualité de celles de Saint-Martory et de Salies. Nous porterons aussi un très beau projet de protection et de valorisation du Lac de Touille. Nous écrirons notre Projet de territoire avec le concours de tous les élus et du Conseil de développement.

### Question épineuse, la fiscalité locale : que répondre à ceux qui accusent la communauté de communes de mettre une pression fiscale trop forte sur le dos des administrés ?

Il ne faut pas oublier d'où l'on vient : nous avons hérité en 2017 de trois communautés de communes déficitaires... Nous avons donc fait en trois ans un très gros travail d'optimisation de nos dépenses et d'harmonisation de la fiscalité. Aujourd'hui, nous avons une situation financière saine. Nous avons collectivement décidé d'aligner en trois ans la fiscalité communautaire sur les taux du territoire de Saint-Martory. Pour le dire autrement, sur ces communes, les taux 2019 sont identiques aux taux 2016, sans augmentation donc. Mais à cela s'ajoute pour 2019 et 2020 un pacte fiscal qui rend complexe la compréhension de l'évolution des impôts : il prévoit que l'augmentation du Foncier Bâti, rendue nécessaire par la prise en compte des dépenses de la compétence «enfance jeunesse», soit compensée par une baisse équivalente du Foncier Bâti communautaire, les communes n'ayant plus cette charge. Mais les baisses communales n'ont pas toujours été possibles du fait des difficultés financières de certaines communes, ce qui crée une pression fiscale nouvelle.

### Pour mener à bien vos actions, vous êtes entouré de 13 vice-présidents, 2 de moins que lors du précédent mandat. Un mot sur cette équipe en partie renouvelée ?

Je suis très heureux de la composition et de la qualité de cette équipe où tout le territoire et toutes les sensibilités sont représentées. Je veux remercier par avance toutes celles et tous ceux qui s'investiront dans les différentes instances de la communauté de communes. Chacun doit y trouver sa place : les maires, les conseillers communautaires, les conseillers municipaux. Mais aussi les habitants avec le Conseil de développement. Je crois profondément aux vertus du travail collectif et de la gouvernance horizontale et partagée. Enfin, au moment où certains élus en France suggèrent, du fait de la pandémie, de baisser pour quelques mois leurs indemnités de 10 %, je veux saluer le vote des élus communautaires fait en juillet dernier de baisser de 20% toutes les indemnités pour les six prochaines années.

# Président & Vice-présidents



**PRÉSIDENT  
FRANÇOIS ARCANGELI**

Conseiller régional  
Président du PETR  
Premier adjoint d'Arbas



**VICE-PRÉSIDENT  
JEAN-CLAUDE  
DOUGNAC**

Finances  
& Ressources Humaines



**VICE-PRÉSIDENT  
RAYMOND  
NOMDEDEU**

Environnement, Plan  
Climat & Biodiversité



**VICE-PRÉSIDENTE  
MARYSE MOURLAN**

Développement  
économique



**VICE-PRÉSIDENT  
JEAN-PIERRE DUPRAT**

Santé & Services  
à la personne



**VICE-PRÉSIDENT  
PATRICK BARÈS**

Services techniques,  
Voirie, OM & Bâtiments  
communautaires



**VICE-PRÉSIDENTE  
MARIE-CHRISTINE  
LLORENS**

Tourisme, Culture,  
& Patrimoine



**VICE-PRÉSIDENT  
HENRI GOIZET**

Services aux communes  
& Mutualisation



**VICE-PRÉSIDENT  
DANIEL WEISSBERG**

Projet de territoire,  
Prospective,  
& Cohésion territoriale



**VICE-PRÉSIDENTE  
CORINNE ORTET**

Petite enfance  
Enfance & Jeunesse



**VICE-PRÉSIDENT  
PHILIPPE GIMENEZ**

Citoyenneté, Urbanisme,  
Agriculture & Forêts



**VICE-PRÉSIDENT  
GILLES FAVAREL**

Rivière, Eau & GEMAPI



**VICE-PRÉSIDENTE  
CLAUDETTE ARJO**

Cadre de vie, Habitat,  
Numérique & Mobilités



**VICE-PRÉSIDENT  
DOMINIQUE  
PONTICACCIA**

Sport & Sentiers de  
randonnée



**CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
À LA SANTÉ  
MICHEL MASQUÈRE**

Médecin  
Maire de Mane



**CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
AUX SENTIERS DE  
RANDONNÉE  
JEAN-PIERRE VIALATTE**

Maire d'Arnaud-Guilhem

## Conseillers délégués

# 70 Délégués communautaires

Délégués

**ARBAS**



**FRANÇOIS ARCANGELI**  
Suppl. Philippe BUSSIÈRE

**ARBON**



**ANDRÉ ESPARBÈS**  
Suppl. Nicolas RIFFET

**ARGUENOS**



**MICHELLE ROUX**  
Suppl. Cédric LABARRE

**ARNAUD-GUILHEM**



**JEAN-PIERRE VIALATTE**  
Suppl. David TAVASANI

**ASPET**



**JEAN-SÉBASTIEN BILLAUD**

**ASPET**



**PATRICK BARÈS**

**AUSSEING**



**GILLES PARIS**  
Suppl. Dominique LASSERRE

**AUZAS**



**ARLETTE BALLESTER**  
Suppl. Ginò ALTISSIMO

**BEAUCHALOT**



**JEAN-LUC PICARD**

**BEAUCHALOT**



**JOEL MASSIE**

**BELBÈZE EN COMMINGES**



**RAYMOND JOUBE**  
Suppl. Ludovic CHAGNES

**CABANAC-CAZAUX**



**GILLES FAVAREL**  
Suppl. Arnaud BRANA

**CASSAGNE**



**PHILIPPE SOUQUET**

**CASSAGNE**



**JOËLLE GAILLARD**

**CASTAGNÈDE**



**MARTINE CANAL**  
Suppl. Ludovic LOZE

**CASTELBIAGUE**



**HENRI RIBET**  
Suppl. André FERRAN

**CASTILLON DE SAINT-MARTORY**



**PHILIPPE GIMENEZ**  
Suppl. Jean-François DAUBAN

**CAZAUNOUS**



**JEAN-BENOIT ABADIE**  
Suppl. Martine Farine

**CHEIN-DESSUS**



**MICHEL ROUCH**  
Suppl. Lucie SENTENAC

**COURET**



**CORINNE ORTET**  
Suppl. Jean-Marie ROELENS

# 55 communes

**ENCAUSSE  
LES THERMES**



MARIE-LAURE PELLAN-DEOUX

**ENCAUSSE  
LES THERMES**



YANNICK DORLET

**ESCOULIS**



JACQUES SOUMET  
Suppl. Nicole DUCLAIR

**ESTADENS**



ROBERT MARTIN  
Suppl. Monique GARCIA

**FIGAROL**



JEAN CHARLES  
ROSELLO  
Suppl. René PAGES

**FOUGARON**



JEAN-PIERRE ESCAIG  
Suppl. Bernard LAURAS

**FRANCAZAL**



JEAN-PIERRE MARE  
Suppl. Claude ESTADIEU

**GANTIES**



JEANINE REY  
Suppl. Michel-Claude ABADIE

**HERRAN**



NATHALIE AUGUSTIN-ROUCH  
Suppl. Alexandre GRACIA

**HIS**



ÉRIC SAINT-MARTIN  
Suppl. Alain SOULÉ

**IZAUT DE L'HÔTEL**



CHRISTOPHE  
DUFFAUT  
Suppl. Michel CAZES

**JUZET D'IZAUT**



DOMINIQUE  
PONTICACCIA  
Suppl. Fernand BASSO

**LAFITTE-TOUPIÈRE**



JEAN-CLAUDE ROUBICHOU  
Suppl. Jean-Claude FOURCADE

**LE FRÉCHET**



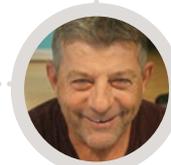
FREDERIC LAVAIL  
Suppl. André FIDANZA

**LESTELLE  
DE SAINT-MARTORY**



ALAIN LASSERRE  
Suppl. Rose-Marie Dedieu

**MANCIOUX**



HENRI GOIZET  
Suppl. André DUPIN

**MANE**



MICHEL MASQUÈRE

**MANE**



ALAIN FURCY

**MANE**



MARIE-CHRISTINE  
GUALTER

**MARSOULAS**



JOSETTE ARJO  
Suppl. Huguette DAVID

# 70 Délégués communautaires

**MAZÈRES  
SUR SALAT**



**JEAN-CLAUDE  
DOUGNAC**

**MAZÈRES  
SUR SALAT**



**MANUEL ALCAÏDE**

**MILHAS**



**PATRICK CAPELLI**  
Suppl. Evelyne SAINT-PAUL

**MONCAUP**



**DANIEL WEISSBERG**  
Suppl. Maryse CIVAL

**MONTASTRUC  
DE SALIES**



**BERTRAND LACARRÈRE**  
Suppl. Guylaine DARMANI

**MONTESPAN**



**MARIE-CHRISTINE LLORENS**  
Suppl. Cathérine DAUNES

**MONTGAILLARD  
DE SALIES**



**SYLVIE DUCHEIN**  
Suppl. Jean-François LAGARDE

**MONTSAUNÈS**



**MARYSE MOURLAN**  
Suppl. Benoît LARRIEU

**PORTET D'ASPET**



**ROLAND OUSSET**  
Suppl. Alain COLL

**PROUPIARY**



**CHANTAL RIVIÈRE**  
Suppl. Jean-François CIMOLINO

**ROQUEFORT  
SUR GARONNE**



**JEAN-BERNARD  
PORTET**

**ROQUEFORT  
SUR GARONNE**



**MARTINE REY**

**RAZECUEILLÉ**



**JEAN-PIERRE  
BARRÈRE**  
Suppl. Josiane BARRÈRE

**SAINT-MARTORY**



**RAOUL RASPEAU**

**SAINT-MARTORY**



**CLAUDETTE ARJO**

**SAINT-MARTORY**



**DAVID GARDELLE**

**ROUÈDE**



**ANDRÉ CASTERAS**  
Suppl. Joël HERNANDO

**SAINT-MÉDARD**



**RAYMOND NOMDEDEU**  
Suppl. Jean-Pierre BARUTAUT

**SALEICH**



**GILLES JUNQUET**  
Suppl. Véronique BUC

**SENGOUAGNET**



**SYLVAIN JUNQUA**  
Suppl. Gérard BATTAGLIN

Délégués

## 55 communes



Après cinq années passées à la tête de la communauté de communes, Txomin Elizondo laisse sa place de Directeur Général des Services à Claire Le Gal, qui a pris officiellement ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

**SALIES  
DU SALAT**



JEAN-PIERRE DUPRAT

**SALIES  
DU SALAT**



EVELYNE MARIGO

**SALIES  
DU SALAT**



MYRIAM SIRGAN

**SALIES  
DU SALAT**



FRANCK CHEVALIER

**SALIES  
DU SALAT**



MARIE-THERÈSE CHAUBET

**SALIES  
DU SALAT**



XAVIER GOUSSE

**SEPX**



MARLÈNE SAINT-BLANCAT  
Suppl. Annie LASSALLE-DUZAC

**SOUEICH**



BRIGITTE SEGARD  
Suppl. Alain BILLAUD

**TOUILLE**



RENÉ-MICHEL ERTLEN  
Suppl. Aurélie RENOUD

**URAU**



LILIAN VELASCO  
Suppl. Véronique BUC

# Les compétences de la communauté de communes

## Compétences OBLIGATOIRES



**AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**



**ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
**CRÉATION ET GESTION DE ZONES D'ACTIVITÉS**  
 (Cap d'Arbon, Montsaunès - Saint-Martory, Mazères-sur-Salat, Saint-Martory les Clottes)

**PROMOTION DU TOURISME**  
 Office de tourisme intercommunautaire  
 Cagire Garonne Salat



**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**  
 Collecte des ordures ménagères - Gestion des déchetteries de Mane et de Saint-Martory - Gestion des points tri.



**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**  
**PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS**



**AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

## Compétences SUPPLÉMENTAIRES



**ACTION CULTURELLE**



**DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE**



**CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION DE MAISONS DE SANTÉ ET DE MAISONS MÉDICALES**



**ADOPTION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)**



**COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (fibre)**

Une intercommunalité est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) réunissant plusieurs communes pour exercer en commun plusieurs compétences.

## Compétences OPTIONNELLES



**PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**



**POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**



**CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE**



**CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**



**ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**  
 ENFANCE JEUNESSE - PETITE ENFANCE  
 AIDE & ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD) -  
 SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



**EAU**



**CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC**

# Instances et structures partenaires

## → LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Avec leurs compétences, les communes transfèrent à l'intercommunalité les dépenses et les recettes qui y sont liées. Afin de garantir une répartition financière équitable, une instance spéciale existe : la CLECT. À la fois technique et financière, cette instance se compose de cinquante-cinq membres qui éliront prochainement le président et les vice-présidents de cette commission.

## → LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La Conférence des maires, dont le rôle est consultatif, est l'organe d'orientation stratégique de la communauté de communes. Elle est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et de la recherche du plus large consensus. La Conférence des maires réunit le Président de la communauté de communes, les maires des 55 communes du territoire et les membres du bureau communautaire. Chaque maire y dispose d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune.

## → LE CODEV

Le Conseil de développement Cagire Garonne Salat est dans sa 3<sup>e</sup> année de fonctionnement. Instance de proposition, d'initiative et de concertation sur les enjeux d'aménagement et de développement, il poursuit sa réflexion et sa promotion d'actions concrètes auprès de la communauté de communes et de ses élus.

Voie verte, Guide des producteurs, Plan climat, rencontres citoyennes, les actions sont nombreuses pour le CODEV qui réunit 36 hommes et femmes, tous bénévoles. Il est co-présidé par Danielle Dausseing et Jean-Claude Heyraud.

**Contact :**  
codev.cagiregaronnesalat@gmail.com

## \* LE PNR

Le Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées est en voie de création sur un territoire qui regroupe 195 communes et plus de 45 000 habitants.

Un PNR permet de mettre en valeur et de protéger de grands espaces ruraux habités : paysages, milieux naturels, sites remarquables, ainsi que le patrimoine bâti. Les activités humaines sont encouragées et valorisées dans une logique de développement durable. Un développement au service des habitants, des acteurs économiques, des entreprises, des élus et des associations œuvrant sur le territoire. Font partie du PNR : les 55 communes de Cagire Garonne Salat, les 77 communes de Pyrénées Haut-Garonnaises, 32 communes de Cœur et Coteaux du Comminges, 27 communes de Neste Barousse, 5 communes de Cœur de Garonne, les 5 communautés de communes citées, la Région Occitanie, le Conseil départemental de Haute-Garonne, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées. L'association de préfiguration du PNR, présidée par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a son siège à la communauté de communes à Mane. La création du PNR Comminges Barousse Pyrénées est prévue pour 2021.

**Contact :** Sèverine Marco et Philippe Terrancle

pnrpcb@gmail.com

## → LE PETR

Le Pays Comminges Pyrénées, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), présidé par François Arcangeli, est composé des 3 communautés de communes du Comminges, à savoir les CC Cagire Garonne Salat, Pyrénées Haut Garonnaises et Cœur et Coteaux du Comminges.

Il assure un rôle de coordonnateur pour élaborer une stratégie de développement territorial

Les actions menées avec la communauté de communes : Plan Climat, PAT, Droits Culturels.  
pays@commingespynes.fr

# Organigramme des services



## OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

**Direction**  
Yan AREXIS  
**Responsables**  
Esther RICART  
Christel TOLOSANA  
Entre 5 et 10 agents  
selon saison

## TOURISME

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Direction**  
Sylvie TERRISSE  
Développement durable  
Isabelle CIOFOLO



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Direction**  
Astrid CAFÉ



## DIRECTION

**Directrice Générale des Services**  
Claire LE GAL  
**Directeur Général Adjoint**  
Vincent PERRIN

## SPORT

Lydie PERRIN



## SERVICES TECHNIQUES

**48 agents**  
**Direction**  
Aurélien CEP  
**Assistante administrative**  
Hélène LOUGARRE  
**Animatrice du Tri**  
Emmanuelle JOUBE  
**Responsable d'atelier**  
Jean-Jacques LAFFRONT  
**Responsable secteur SALIES-DU-SALAT**  
Sébastien BOTTAREL  
**Coordinateur Équipe Préparatoire**  
Florent CIERCO  
**Responsable Bâtiments**  
Adrien CUGNO  
**Coordinateur Équipe Revêtement**  
Jean-Manuel CLARIA  
**Responsable secteur SAINT-MARTORY**  
Walter RAJA  
**Responsable secteur ASPET**  
Jean-Pierre ESPERTE



## CULTURE

Lydie PERRIN  
Suzanne BILLAUD



**Assistante de Direction & Relations publiques**  
Lydie PERRIN

**Communication**  
Suzanne BILLAUD  
Jeanne NICOLINO



## RESSOURCES

**Direction**  
Vincent PERRIN  
**Christelle MIENVILLE**  
**Laurence TAPIE**  
**Responsable Ressources Humaines**  
*en cours de recrutement*  
**Accueil & Secrétariat**  
ASPET : Danie CAZALBON  
**Équipe Ressources Humaines**  
MANE : Maryse GOIZET  
Claudine CASSASSOLLES  
Murielle FAVARON  
Raymond SAURINE  
**SAINT-MARTORY :**  
Suzanne BERGÈS  
**Secrétaire de Mairie**  
Nathalie BOUBES  
**Responsable**  
**Finances & Comptabilité**  
Delphine FOURÈS  
**Secrétaire Maison**  
médicale  
Geneviève LAVERGNE  
**Équipe Finances & Comptabilité**  
Suzanne BERGÈS

Retrouvez l'organigramme  
nominatif complet sur :  
[www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)

**ENFANCE - JEUNESSE**  
**PETITE ENFANCE**

Direction  
Emmanuelle DURAND  
Coordonnateur  
Olivier DUPRAT



**PETITE ENFANCE**

Directrice Multi-accueil  
«Les Salins»  
SALIES-DU-SALAT  
Stéphanie CALAC  
Directrice Multi-accueil  
«Les Petits Diabes» - ASPET  
Hélène GARROS

Responsable Relais des  
Assistants Maternelles  
Sandrine MOUZIN

Directrice Multi-accueil  
«Les Tout Petits»

SAINT-MARTORY  
Brigitte Di Scala  
(PAR DÉLÉGATION)

**ALSH**

Centres de loisirs

**EN RÉGIE :**

ALSH Aspet  
ALSH Sant-Médard

**PAR DÉLÉGATION  
AVEC L'APEAI**

ALSH du secteur de  
Salies-du-Salat

**ENFANCE  
JEUNESSE**

Responsable  
Olivier DUPRAT  
Coordinateur ASPET  
Philippe BARON

SAINT-MARTORY  
Coordinateur  
Mathieu RUSQUES  
Responsable Animation  
Isabelle HUILLET

**ALAE**

Accueils de loisirs associés à l'école

**EN RÉGIE :**  
26 animateurs

ALAE Sengouagnet  
ALAE Aspet  
ALAE Izaut  
ALAE Saint-Martory  
ALAE Castillon-St-  
Médard  
ALAE Mancieux  
ALAE Lestelle  
ALAE Beauchalot

**PAR DÉLÉGATION  
AVEC L'APEAI**

ALAE Cassagne-  
Marsoulas-Mazères  
ALAE Roquefort  
ALAE Salies  
ALAE Mane  
ALAE Montsaunès  
ALAE Figarol-  
Montespan  
ALAE Castagnède-  
Saleich

**SYNDICAT DES  
ECOLES DES  
3 VALLÉES**

ALAE Soueich-  
Encausse  
ALAE Estadens-  
Courret-Ganties  
ALAE Vallée de  
l'Arbas

**SERVICES À  
LA PERSONNE**

Direction  
Océane TORILLON  
Assistante  
administrative  
Gwénaëlle BOUCHÉ



**3 PÔLES**

MANE, ASPET  
& SAINT-MARTORY

**AIDE &  
ACCOMPAGNEMENT  
À DOMICILE**

67 Aides à domicile  
6 Agents administratifs  
Responsable  
Aurélie FERRER  
Adjointe  
Sonia DULIEU

Référentes de secteur MANE  
Marion LAGRANGE  
Isabelle SAVELLI

Référentes de secteur  
SAINT-MARTORY  
Sophie LARA AMOR  
Delphine MARTIN

**SOINS INFIRMIERS  
À DOMICILE**

13 Aides-soignants  
1 Infirmière coordinatrice  
Responsable  
Agnès VILLEMUR  
Adjointe  
Cathy ORTET



**25 SITES**

ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES  
OU D'ACCUEIL DU PUBLIC

**246**  
AGENTS

PLUS D'UNE  
**DIZAIN**  
DE MÉTIERS

# La communauté de communes .....



## RESSOURCES HUMAINES & FINANCES



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Jean-Claude DOUGNAC, 66 ans**  
Maire de Mazères-sur-Salat

« Mise en place d'une protection sociale, santé et prévention ; recrutement d'une directrice des Ressources Humaines ; révision du régime indemnitaire avec la mise en place du RIFSEEP ; harmonisation du temps de travail ; réflexion sur le télétravail ; optimisation des moyens en mutualisant les compétences en interne et avec les communes sans oublier la gestion du Covid en mode cellule de crise... Il est certain que le volet RH de la communauté de communes connaît un rythme intense depuis la fusion ». Pour Jean-Claude Dougnac, également président du Comité technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la communauté de communes, les maîtres mots sont maîtrise de la masse salariale et conditions de travail. « Nous allons mettre en place des indicateurs sociaux sur l'ensemble de salariés ».

« Concernant les finances, nous avons structuré le service comptabilité de la communauté de communes en recrutant une responsable et deux agents. Et nous avons mis en place un compte analytique permettant des indicateurs plus précis sur les lignes de trésorerie. Côté Budget général, les axes sont maîtrise et stabilité. L'objectif reste quand même d'arriver à dégager des moyens pour des investissements. Il y a des économies à faire pour y arriver notamment sur les coûts de fonctionnement : maîtrise des coûts de consommation énergétique par exemple. Mais on s'adapte au contexte, rien n'est figé. Il y aura des contrats d'objectifs avec la direction ; un budget se construit ensemble et de manière transversale, chacun participe à la réflexion ».

### EN CHIFFRES

- 246 agents à la CC
- 20 Millions € : budget global de la CC
- 11% du budget est consacré à l'aide aux entreprises



### LA PRIORITÉ

« Une politique de développement doit pouvoir s'appuyer sur une politique financière en adéquation. Il faut absolument travailler sur L'AUGMENTATION DES RECETTES. Notre démarche ne peut pas s'appuyer que sur l'impôt. »



### LE SAVIEZ-VOUS ?

• **C'est quoi le FPIC ?** Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. En 2019, la communauté de communes devient bénéficiaire du FPIC du fait d'un effort fiscal. Le passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur tout le territoire a permis à la communauté de communes de remplir ce critère. 540 000 € au total.

• **C'est quoi le fonds de concours ?** : enveloppe financière à destination des communes pour les aider dans la réalisation d'investissements locaux.

• **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les habitants des 55 communes du territoire intercommunal sont tous soumis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.** Objectif : la poursuite du lissage vers un taux unique (11,5% en 2020).



## à votre service



## ENVIRONNEMENT, PLAN CLIMAT, BIODIVERSITÉ



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Raymond NOMDEDEU, 80 ans**  
Maire de Saint-Médard

« Je suis passionné des questions environnementales ; dès que je peux je suis dehors au contact de la nature ; notre territoire est tellement riche en ressources naturelles. On a de la chance. Savez-vous par exemple que le Mont Calem du côté de Moncaup et Arguenos a été classé en Espace Naturel Sensible ? Cet environnement remarquable, il faut le préserver pour l'avenir. Faune et flore sont une composante essentielle de notre patrimoine naturel. Mais certaines espèces, souvent liées à un milieu ou à des exigences écologiques spécifiques, sont menacées de disparition. En cause notamment, le changement climatique ou la surexploitation des ressources naturelles. Face à ces enjeux, la communauté de communes s'est depuis longtemps mobilisée et s'engage pour préserver cette biodiversité indissociable de notre vie. En commençant par recenser les espaces naturels remarquables du territoire. Le respect de l'environnement, sous toutes ses formes, est systématiquement intégré de façon transversale dans l'ensemble des actions de la communauté de communes. Par exemple la biodiversité est au cœur du projet d'aménagement du lac de Touille. Tout cela passe notamment par la planification territoriale, qui envisage sur le moyen et long terme l'usage des ressources et conditionne l'impact de nos modes de vie sur le climat et la nature ».

### LA PRIORITÉ

La communauté de communes ambitionne de devenir, à l'horizon 2040, un territoire TEPOS (Territoire à Énergie POSitive). Pour cela, il est nécessaire de réduire de 53% ses besoins en énergie notamment dans les secteurs du transport et de l'habitat et de couvrir les besoins restants par des énergies renouvelables locales. Trois grandes orientations stratégiques ont été définies :

- un territoire qui s'engage pour un habitat et une mobilité durables,
- un territoire qui développe les filières ENR à fort potentiel,
- un territoire résistant face au changement climatique.

### EN CHIFFRES

- 60% du territoire classé en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique)
- 2% du territoire recensé en Zones Humides
- 2000 comme « Zones Natura 2000 » pour la protection des milieux remarquables.  
Cours d'eau : Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste ; chaînons calcaires.
- 11 000 Guides des producteurs locaux édités en 2019 et 2020 avec le Conseil de Développement.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il représente le premier volet opérationnel du projet de territoire de la communauté de communes. Il est mis en place pour une durée de 6 ans, de 2019 à 2025. Il est décliné en 48 fiches-actions dont 15 portées par le Pays Comminges Pyrénées et les partenaires. Exemple d'actions : élaboration et mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial, étude de faisabilité de cuisine(s) centrale(s) et d'une légumerie, animations dans les écoles et collèges du territoire (tri, écogestes et sensibilisation à l'apiculture).

Propriété de la communauté de communes depuis 2019, le lac de Touille est un site naturel et touristique majeur du territoire Cagire Garonne Salat pour lequel l'intercommunalité a engagé un projet structurant.

# La communauté de communes .....



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Maryse MOURLAN, 67 ans**  
Maire de Montsaunès

« Le développement économique est la clef du développement de notre territoire, par la création d'activité, d'emplois ; autant de richesses qui permettent le maintien des habitants sur le territoire. Seule, la communauté de communes ne peut pas développer de manière efficiente son territoire, il faut travailler dans une logique de co-construction avec ces acteurs essentiels que sont les artisans, les commerçants, les industriels, les agriculteurs, les acteurs du tourisme, les chambres consulaires et les partenaires de l'emploi et de l'économie...

**Le développement économique concerne tout le territoire et tous les secteurs d'activité :**

- **L'agriculture**, important employeur de main d'œuvre du territoire qui façonne par son activité le cadre de vie et alimente la filière des circuits courts
  - **L'artisanat** : maçon, charcutier, garagiste...
  - **L'industrie** : Dietsmann, 3M, transporteur routier, valorisation du bois...
  - **Le commerce** : boulanger, hôtellerie-restauration, fleuriste, location de matériel...
  - **Les services** : tiers-lieux, services d'aides à la personne, maisons de retraite, coiffeur, taxi...
  - **Le tourisme** : hébergeurs, restaurateurs et socio-professionnels (accompagnateurs de montagne...)
  - **La santé** : recréer un tissu dense de professionnels de santé pour garantir un accès aux soins à tous les habitants du territoire ainsi que l'attractivité pour les nouveaux arrivants.
- Accueillir des porteurs de projets et permettre aux entreprises de se développer ne peut se faire que sur un territoire attractif et dynamique, qui valorise ses atouts essentiels par la qualité des services proposés aux habitants. Dans ce contexte, le développement économique est l'ambassadeur de l'attractivité du territoire ».



### LA PRIORITÉ

- **Construire**, en lien avec les professionnels, le schéma de développement économique.
- **Devenir un interlocuteur privilégié des entreprises de notre territoire** et mettre en place une équipe ressource.
- **Accompagner les communes** dans les réflexions de **revitalisation des centres-bourgs**
- **Commercialiser, aménager, valoriser et développer** la zone d'activité de Montsaunès Saint-Martory.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Aide aux entreprises** : la communauté de communes s'est penchée au chevet des entreprises du territoire impactées par la crise du Covid-19 : dégrèvement de la CFE, participation au fonds de solidarité de la Région Occitanie, au fonds l'OCCAL, exonération de certains loyers... À ce jour, près de 80 entreprises ont été aidées. Des aides sont encore possibles.  
**Renseignements** : [secretariat@cagiregaronnesalat.fr](mailto:secretariat@cagiregaronnesalat.fr)



### EN CHIFFRES

- **4 ZA** : Estadens Cap d'Arbon, Montsaunès-Saint-Martory, Mazères, Saint-Martory Les Clottes
- **1 Tiers lieux** : Saint-Martory
- **1 Maison Médicale** : Salies-du-Salat
- **2 Maisons de santé pluridisciplinaires** : Aspet, Saint-Martory

## à votre service

SANTÉ & SERVICES  
À LA PERSONNE

## LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Jean-Pierre DUPRAT, 72 ans**  
Maire de Salies-du-Salat

Auparavant vice-président délégué au thermalisme, Jean-Pierre Duprat, maire de Salies depuis 2014, est désormais vice-président délégué à la Santé et aux services à la personne. Pour lui, ces domaines d'intervention sont « très visibles de nos administrés et touchent tout le monde. Domaines excessivement sensibles notamment par le manque cruel de médecins sur le territoire. La priorité ? Arriver à apporter une réponse à ces besoins qui sont nombreux et indispensables. Cette délégation est importante au sein de l'intercommunalité et depuis fin juillet, je prends connaissance de l'ensemble des dossiers. Je souhaite travailler en commission et avec le personnel. Des services utiles, des métiers humains... Ça tombe bien, j'aime être au contact du terrain, travailler en confiance et ça va dans les deux sens. Ce mandat est pour 6 ans, ce qui va nous permettre de mieux poser les choses au niveau du territoire. Véritables services à la personne, le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) gérés par la communauté de communes permettent d'apporter à des publics vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées ou familles fragilisées) des prestations favorisant le maintien à domicile. Une présence quotidienne essentielle en temps normal. Une priorité en temps de crise sanitaire. Je tiens d'ailleurs à remercier le personnel des deux services pour leur grand dévouement professionnel en cette période inédite de Covid-19 ».



## LA PRIORITÉ

- **Harmoniser** les interventions sur l'ensemble du territoire pour aller vers toujours plus de proximité et d'égalité dans l'offre des services.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

- Michel Masquère, médecin et maire de Mane, a été nommé conseiller délégué à la Santé. Son rôle ? Apporter son expérience professionnelle sur les questions médicales du ressort des compétences de la 3CGS et accompagner de son œil expert le vice-président dans ses missions.

- Océane Torillon est la nouvelle directrice des services à la personne

- La communauté de communes recrute des auxiliaires de vie et des aides à domicile, contactez-nous [secretariat@cagiregaronnesalat.fr](mailto:secretariat@cagiregaronnesalat.fr)



## EN CHIFFRES

- 67 aides à domicile SAAD
- 6 agents administratifs SAAD
- 13 aides-soignants SSIAD
- 1 infirmière coordinatrice SSIAD
- 34 communes couvertes par le SAAD à ce jour
- 350 bénéficiaires sur l'année
- 1 Maison médicale
- 2 Maisons de santé

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

SSIAD 05.61.98.49.35  
SAAD Pôle Mane : 05.61.97.85.94  
SAAD Pôle Saint-Martory : 05.61.90.36.30  
Maison médicale SALIES-DU-SALAT  
05.61.90.55.34  
Maison de santé SAINT-MARTORY  
05.61.98.61.22  
Maison de Santé ASPET  
05.61.88.40.14



# La communauté de communes .....



## LES SERVICES TECHNIQUES



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Patrick BARÉS, 52 ans**  
1<sup>er</sup> adjoint à Aspet

« Je tiens tout d'abord à saluer tout le travail qui a été mené au cours de ces trois dernières années par tous les élus et en particulier par Maryse Mourlan en sa qualité de vice-présidente durant le mandat précédent. Je tiens à saluer également l'ensemble du personnel des services techniques, qui a su s'organiser pour satisfaire aux enjeux qui se sont présentés et qui œuvre au quotidien pour rendre un service de qualité en tous points remarquable, que ce soit dans l'entretien des bâtiments, des espaces verts, des sentiers de randonnée, de la voirie, des ordures ménagères ou dans l'organisation du tri sélectif. Je mesure tout le travail à mettre en œuvre pour sans cesse s'adapter au mieux aux évolutions et aux exigences de la société et pour rendre un service toujours plus efficient à nos administrés. C'est pour cela que je mettrai toute mon énergie au service de la collectivité. Je le ferai en toute humilité, pour y apporter mon expérience, ma vision et mes idées en concertation avec l'ensemble des forces vives (élus, personnels, administrés) qui pourront s'exprimer au travers des commissions et des groupes de travail ».



### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

#### DECHETTERIES

SAINT-MARTORY 05.61.90.76.92

MANE 05.61.98.49.32

ASPET 05.61.94.73.73

#### AMBASSADRICE DE TRI

emmanuelle.joubé@cagiregaronnesalat.fr  
07.50.59.36.46



### LA PRIORITÉ

Harmoniser les pratiques



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Étude de territoire pour le service OM. Objectifs ?

- Amélioration du service de gestion des déchets comme par exemple une containerisation à l'échelle du territoire.
- Réflexion sur une tarification incitative pour la taxe des ordures ménagères.

#### Collecte de cartons

Une tournée de collecte des cartons a débuté auprès des entreprises du territoire (commerçants, restaurateurs, etc...).

#### Pourquoi je trie ?

L'ambassadrice de tri propose des animations de sensibilisation au tri dans les écoles, collèges, centre de loisirs et ALAE du territoire. Important quand on sait que 34 % des emballages envoyés au centre de tri sont classés en REFUS DE TRI pour non-respect des consignes de tri. Soit plus de 55 tonnes de déchets sur lesquelles la communauté de communes paie une Taxe Générale sur les Activités Polluantes.



### EN CHIFFRES

- 48 agents
- 1 ambassadrice de tri
- 3 déchetteries
- 1 autocollant Stop Pub gratuit et disponible à la 3CGS et en mairies.
- 1620 nombre d'heures passées en 2019 par les équipes techniques au montage et démontage des chapiteaux, estrades et podiums prêtés ou loués à environ 70 associations culturelles, sportives ou comités des fêtes.

## à votre service

TOURISME, CULTURE  
& PATRIMOINE

## LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Marie-Christine LLORENS, 60 ans**  
Maire de Montespan

« C'est ma troisième expérience en tant que vice-présidente à l'échelle intercommunale, une première concernant le tourisme. L'axe de travail principal reste le développement dans la continuité des actions impulsées avec l'Office de tourisme avec qui je travaille en pleine confiance. Avec la crise que viennent de subir les activités touristiques, il faut continuer à donner envie de découvrir notre territoire. Maîtres mots : attractivité et tourisme de proximité. La transversalité avec l'action culturelle, le patrimoine et les activités sportives aussi est une évidence. Il est donc cohérent d'allier un maximum tourisme, culture et patrimoine autour d'un véritable projet de territoire. Je suis d'ailleurs très attachée à notre patrimoine qu'il soit bâti ou naturel. Le maintenir, le promouvoir est une valeur ajoutée. Quant à l'action culturelle, après des années de vice-présidence, l'envie reste intacte... On parle trop peu de culture ; or la culture est source du bien vivre ensemble. Je suis curieuse de tout, ça me nourrit. Dans les six années à venir, j'aimerais qu'on élargisse encore les horizons, viser plus loin ; à l'échelle du Pays ou du PNR par exemple. Ensemble on arrivera à se distinguer pour développer tourisme et culture. Depuis 2017, la communauté de communes participe activement à la réflexion engagée sur les Droits culturels au sein d'un groupe associant des acteurs œuvrant dans le champ artistique mais aussi du champ social, éducatif, environnemental... et ce, à l'échelle du Pays ».

## EN CHIFFRES

- **2018** prise de compétence Action culturelle par la 3CGS.
- **1 abbaye cistercienne** : Bonnefont à Proupiary.
- **1 CNAREP** Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public dans les Thermes d'Encausse.
- **1 office de tourisme et 3 BIT.**
- **1 convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle.**
- **1 Charte Culturelle** de Territoire.
- **1 salle d'exposition** à l'OT à Aspet.
- **1 écomusée en préfiguration.**

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE  
UTILS

**OFFICE DE TOURISME ASPET**  
05.61.94.86.51

**BUREAUX D'INFORMATION  
TOURISTIQUE**

**ARBAS** 05.61.90.62.05  
**SAINT-MARTORY** 05.61.97.40.48  
**SALIES-DU-SALAT** 05.61.90.53.93  
[www.opyrenees.fr](http://www.opyrenees.fr)

## LA PRIORITÉ

« Continuité et développement : concernant le tourisme, 2020-2021 verra se concrétiser le passage en syndicat mixte pour l'Abbaye de Bonnefont, un projet ambitieux associant la communauté de communes et le conseil départemental. Pour l'action culturelle, nous aurons à cœur de finaliser avec la DRAC la convention de généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle. Sans oublier de maintenir notre soutien aux associations artistiques et culturelles qui ont souffert de la crise du Covid ».



## LE SAVIEZ-VOUS ?

- **La Communauté de communes s'est dotée d'une Charte culturelle de territoire déclinée en cinq axes** : le spectacle vivant, la lecture publique, les arts visuels, les arts plastiques et le patrimoine.
- **L'Office de tourisme Cagire Garonne Salat est une association loi 1901** créée le 16 mars 2018 composée de membres adhérents représentant la communauté de communes, les socio-professionnels du tourisme, le milieu associatif et les particuliers concernés par le développement du territoire commingeois. Elle est représentée par un Conseil d'administration paritaire de 32 membres répartis en trois collèges. Son président est Stéphane Duron.

# La communauté de communes .....



## SERVICES AUX COMMUNES & MUTUALISATION



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Henri GOIZET, 59 ans**  
Maire de Mancieux

Auparavant vice-président délégué à l'Enfance Jeunesse, Henri Goizet, maire de Mancieux depuis 2008, devient délégué Services aux communes et mutualisation : « Dans un premier temps, je prends connaissance des sujets qui ont été abordés pendant les trois dernières années et en apprécie leur stade de réalisation. Quelle que soit la délégation, il est important d'être à l'écoute des élus et de travailler ensemble pour mener au mieux les services qu'ils attendent. Le contexte économique que nous traversons nous amènera probablement à développer la mutualisation entre communes et communauté mais aussi entre communes. Également, développer l'esprit de mutualisation à l'échelle du territoire pour maintenir un service de qualité auprès de la population malgré la diminution significative des dotations perçues par les collectivités. Il faudra pour cela adapter nos fonctionnements respectifs actuels pour créer dans la mesure du possible un nouveau modèle. La notion de « mutualisation des services » renvoie à l'idée d'une mise en commun des moyens humains et matériel entre communes et communauté : le partage conventionnel de services, le service commun, le partage de biens ainsi que le groupement de commandes.

Ainsi la surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI) est obligatoire dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi que dans les crèches depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et dans les centres de loisirs, les collèges et les lycées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. À ce titre, la communauté de communes, forte de son implication sur les thématiques environnementales et sanitaires, propose un accompagnement des communes de son territoire sur la qualité de l'air intérieur des écoles ».



### LA PRIORITÉ

- Mener à terme les actions engagées
- Le premier «nouveau» sujet travaillé sera la dotation de défibrillateurs puisque la réglementation oblige la détention de cet appareil pour tous les établissements qui reçoivent du public (ERP).



### EN CHIFFRES

- 55 communes
- 1 secrétaire de mairie intercommunale mutualisée sur 5 communes



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le zéro phyto dans nos communes :** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les pesticides sont interdits pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. Une mesure essentielle pour la santé publique. La communauté de communes s'est donc engagée dans une démarche zéro phyto dans les communes en mutualisant les moyens matériels et humains : un diagnostic des pratiques, un plan de désherbage et une formation spécifique pour les agents communaux ont été réalisés sur le territoire communautaire à l'échelle de chaque commune.

## à votre service



## PROJET DE TERRITOIRE, PROSPECTIVE & COHESION TERRITORIALE



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Daniel WEISSBERG, 68 ans**  
Maire de Moncaup

« Si cette vice-présidence déléguée apparaît nouvelle, elle s'inscrit néanmoins dans la continuité des travaux entrepris ces trois dernières années au sein de la commission Prospective, en association avec la commission Développement durable. L'apport des autres commissions est évidemment essentiel pour alimenter notre réflexion collective, celle des élus de terrain et des acteurs institutionnels et privés aussi. Un diagnostic territorial a déjà été posé en 2018, avec l'appui de l'Université Jean-Jaurès de Toulouse, qui montre les forces et faiblesses de notre communauté mais aussi les opportunités qui s'offrent dans un cadre renouvelé par la création de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, opérationnelle depuis ce début d'année. La priorité ? Aboutir assez rapidement à la définition d'un Projet de territoire. Il n'y a pas d'obligation administrative ou juridique à cela, mais le projet formalise des orientations stratégiques et inscrit les actions dans la temporalité du mandat. C'est en quelque sorte une feuille de route qui peut être globale ou thématiquement orientée, en évitant qu'elle n'apparaisse comme l'addition de projets sectoriels ou municipaux. Les intersections et mutualisations avec les autres commissions et le Conseil de développement seront utiles et nécessaires. Il s'agit aussi d'inscrire le projet dans le SCOT du Pays, en prenant en compte nos bassins de vie tels qu'ils fonctionnent et tels que nous voudrions les voir évoluer. La mise en œuvre du Plan climat est déjà en soi un projet dans le projet, en coordination avec le PETR. Mais le chantier est vaste, entre ruralités en transitions et revitalisation des bourgs-centres... ».



### LA PRIORITÉ

- Définir le Projet de territoire



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### C'est quoi un SCoT ?

Schéma de cohérence territoriale, le SCoT est un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire. Porté par le PETR, le projet de SCoT Pays de Comminges est arrêté depuis une délibération du 23 novembre 2018. Objectif ? Mettre en cohérence des documents d'urbanisme locaux et des politiques sectorielles. Il aborde par exemple les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique et commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages... Il cherche un équilibre entre les espaces urbains ou à urbaniser et les espaces naturels.



### EN CHIFFRES

Le PETR Pays Comminges Pyrénées réalise et met en œuvre le SCoT sur tout le territoire soit :

- 235 communes
- 77 545 habitants
- 2 140 km<sup>2</sup>

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

**Isabelle Ciofolo**

Ressources naturelles et développement durable  
05.61.64.86.57

[isabelle.ciofolo@cagiregaronnesalat.fr](mailto:isabelle.ciofolo@cagiregaronnesalat.fr)



# La communauté de communes .....



## LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE & LA JEUNESSE



### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Corinne ORTET, 58 ans**  
Maire de Couret

« Avec la prise de compétence pour le péri et l'extra-scolaire en 2019, la crise sanitaire du Covid-19, l'opération Aide aux cartables renouvelée, le projet de structure dédiée à l'enfance-jeunesse sur l'aspétois... les actions et projets liés à l'enfance-jeunesse ne manquent pas. Je souhaite travailler dans la continuité du travail engagé par Henri Goizet, le précédent vice-président. Maîtres mots : dynamisme, harmonisation et transversalité. Depuis la fusion il y a 3 ans, tout a été intense pour structurer la nouvelle intercommunalité. Aujourd'hui, nous avons 6 ans devant nous pour travailler sur l'harmonisation des services rendus aux familles. Je ne découvre pas les dossiers, je faisais déjà partie de la commission enfance-jeunesse. Je suis vite entrée dans le vif du sujet avec la mise en place des protocoles sanitaires dès la rentrée scolaire pour assurer de bonnes conditions d'accueil des enfants dans les ALAE et centres de loisirs gérés par la communauté de communes. Protocoles sans cesse évolutifs en fonction de la crise du Covid. Autre urgence, le projet de structure enfance et jeunesse sur Aspet avec un multi accueil, une permanence du Relais des Assistantes Maternelles et un ALSH « centre de loisirs ». L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, élargir la réflexion notamment avec des actions à destination des ados. Avec Muriel Saget, présidente de la commission enfance-jeunesse, nous souhaitons mettre en place des conseils de crèches pour informer et faire participer les parents aux projets. Et c'est ce qui m'intéresse dans cette compétence : collaborer notamment avec les autres services : avec la culture par exemple sur tout le volet éducation artistique et culturelle, avec la commission sport ou environnement en participant à des actions du Plan Climat, en organisant des ateliers avec l'ambassadrice du tri ou sur l'apiculture ; collaborer aussi avec l'ensemble des structures partenaires comme l'APEAI, le Syndicat des Écoles ou le Bois Perché ; collaborer avec les autres communautés de communes voisines en travaillant en réseau. Et pourquoi pas créer un Conseil communautaire des jeunes ?



#### CENTRES DE LOISIRS

**SALIES-MANE-MAZERES** 05.61.90.22.59

**ASPET** 05.61.94.86.58 / 06.72.59.88.26

**SAINT-MARTORY** 05.61.90.11.99 / 06.01.44.21.69



#### LA PRIORITÉ

- Une structure enfance-jeunesse à Aspet
- Harmonisation des tarifs des ALAE.
- Proposer un ALSH le mercredi sur le secteur Sud du territoire.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Depuis 2017, la 3CGS s'engage auprès des familles avec l'opération Aide aux cartables. Chaque écolier du territoire, de maternelle et primaire, se voit remettre à la rentrée un lot de fournitures scolaires. Soit près de 1300 élèves pour la trentaine d'écoles que compte l'intercommunalité.
- La 3CGS est partenaire des « Colos apprenants » organisées par le Bois Perché à Aspet et l'APEAI.
- La 3CGS recrute des animateurs titulaires du BAFa et/ou du BAFD. Envoyez votre candidature à [enfancejeunesse@cagiregaronnesalat.fr](mailto:enfancejeunesse@cagiregaronnesalat.fr)



#### EN CHIFFRES

- 3 multi-accueils
- 1 Relais des Assistantes Maternelles
- 36 assistantes maternelles agréées en activité
- 3 ALSH « centres de loisirs »



#### N° DE TÉLÉPHONE UTILES

**MULTI ACCUEILS**  
Crèches et halte-garderies

**ASPET** Les Petits diables  
05.61.79.15.12

**SALIES** Les Salins 05.62.01.55.53

**SAINT-MARTORY** Les Tout-petits  
05.61.90.17.45

**RAM**

Le Relais des Assistantes Maternelles  
05.62.01.55.55

## à votre service

CITOYENNETÉ, URBANISME,  
AGRICULTURE & FORÊTS

## LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Philippe GIMENEZ, 56 ans**  
Premier adjoint à Castillon-de-Saint-Martory

« Ce qui m'intéresse dans cette délégation c'est qu'elle est très transversale, autour de l'aménagement du territoire à travers les actions de la communauté de communes mais aussi du Pays Comminges Pyrénées où je suis également vice-président. Ces trois années post fusion intercommunale ont été riches en réflexion. Maintenant, étape suivante : passer au concret. Prenons par exemple LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL. En Cagire Garonne Salat, la volonté est de raccourcir les circuits, diversifier les pratiques, développer le maraîchage. Objectif ? une cuisine centrale. L'étude de faisabilité pour avoir des structures de transformation et une légumerie est en cours. Je suis également très attaché à la PARTICIPATION CITOYENNE sur le travail des élus. Depuis longtemps avec François Arcangeli nous partageons la volonté de mettre en place un Conseil de développement (CODEV). Obligatoire dans les communautés de communes de plus de 20 000 habitants, nous avons quand même souhaité le créer en Cagire Garonne Salat qui en compte 18 000. Instance participative, véritable laboratoire d'idées, cette forme de démocratie intercommunale sollicite les habitants. Le CODEV Cagire Garonne Salat s'est emparé des thématiques environnementales au cœur des préoccupations citoyennes : guide des producteurs locaux, voie verte, Plan climat... Le Codev a servi d'appui pour les décisions politiques : un véritable atout.

Un autre sujet qui me tient particulièrement à cœur, LA FORÊT. Notre territoire est boisé à 60%, c'est notre patrimoine. Dire que la filière bois n'est pas assez développée en Comminges est récurrent depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, il n'y a pas de transformation sur place, il faut inciter à vouloir des débouchés en Pays Comminges Pyrénées. C'est important de transformer nous-même la matière première comme le hêtre, utilisé pour la création de meubles ou de planchers. Mais toujours dans le respect des écosystèmes. Les élus de la communauté de commune viennent d'adopter une motion contre le projet d'installation d'une scierie industrielle à Lannemezan qui ne lui paraît pas, en l'état, compatible avec les objectifs des actions du Plan Climat ».



## LA PRIORITÉ

Passer de la réflexion au concret.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi prévoit d'attribuer la compétence d'urbanisme (PLUI) aux communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cependant, la 3CGS a utilisé son droit d'opposition : les PLU restent donc gérés en mairie.



## EN CHIFFRES

- **36 membres composent le CODEV**
- **4 collèges de représentants au CODEV** : citoyens, associatifs, acteurs économiques et personnalités qualifiées.
- **235 communes**, c'est le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Comminges Pyrénées (SCoT).



## CONTACT

codev.cagiregaronnesalat@gmail.com

# La communauté de communes .....



## RIVIÈRE, EAU & GEMAPI



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Gilles FAVAREL, 47 ans**  
Maire de Cabanac-Cazaux

« La communauté est concernée par deux bassins versants, deux syndicats sont aujourd'hui créés et interviennent sur la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et l'entretien des rivières :

- **Le Salat et ses affluents, gérés par le Syndicat Couserans Service Public (SYCOSERP).**
- **la Garonne Amont et ses affluents (jusqu'au lac de Boussens), gérés par le Syndicat Mixte Garonne Amont**

**Les ZONES HUMIDES** en lien avec l'urbanisme, l'agriculture et bien d'autres thèmes pour la protection de ces milieux seront aussi des sujets d'actualité, au même titre que l'optimisation de la Pré-Alerte Crue. Nous devons avoir un raisonnement global et maîtrisé des projets de ces syndicats, mais nous assurer aussi d'une répartition raisonnée des investissements sur tous les territoires, pour la prévention des inondations et donc la protection des populations.

Nous devons aussi participer à la mise en place et/ou actualiser les schémas directeurs de nos syndicats d'alimentation en eau potable du territoire afin d'anticiper les incidents, structurer les interactions entre syndicats (pour dépannage inopiné) et garantir ainsi l'alimentation en eau potable pour tous les habitants. L'optimisation du fonctionnement de ces syndicats permettra de les préserver. Enfin nous avons opté pour la répartition à plusieurs délégués communautaires des postes à responsabilités dans les syndicats concernés par ma délégation. »



### LA PRIORITÉ

Rencontrer les responsables des syndicats, fédérations et autres liés à cette délégation, après la mise en place des élus nouvellement installés et présenter le fonctionnement détaillé, les actions et le périmètre d'intervention de chacun d'eux aux nouveaux élus et à la population.



### EN CHIFFRES

- **1 fleuve et 9 cours d'eau principaux** traversent le territoire de la 3CGS
- **1 source d'eau potable** : buvette Thermes Ganties-Couret



### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

**SIEA de l'Arbas et du Bas-Salat**  
MANE 05.61.90.58.40

**Syndicat des Eaux Barousse  
Comminges Save / VILLENEUVE-DE-  
RIVIÈRE** 05.62.00.80.60

**Syndicat des Eaux du Couserans**  
SAINT-LIZIER 05.34.14.33.00

**Syndicat Mixte de l'Eau et de  
l'Assainissement de Haute-Garonne  
(Réseau31 - SMEA)** 05.62.00.72.80

**Syndicat des Eaux de la Vallée du Job**  
ASPET 05.61.88.56.64



### LE SAVIEZ-VOUS ?

« La crise du COVID-19 doit nous rappeler la nécessité des CHANTIERS D'INSERTION qui interviennent sous diverses formes pour l'entretien de nos rivières. Le travail sur les berges, les petits aménagements permettent par exemple de limiter les embâcles au pied des ponts (travail contraignant, dangereux et souvent à renouveler). Ces équipes techniques réactives sont aussi une aide précieuse aux communes, notamment pour celles qui n'ont aucun agent communal tout en ne dérogeant en rien les devoirs des propriétaires riverains d'un cours d'eau. Grâce à ces chantiers, des femmes et des hommes en difficultés sociales peuvent exercer une activité professionnelle encadrée et rémunérée. L'intégration de contrats d'apprentissage dans ces équipes ou brigades devra être réfléchi et soutenue. »

## à votre service



## CADRE DE VIE, HABITAT, NUMÉRIQUE & MOBILITÉS



### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**Claudette ARJO, 62 ans**  
1<sup>ère</sup> adjointe de Saint-Martory

« Retraitée de la Direction Générale des Finances Publiques où j'ai passé 42 ans de ma vie, j'ai travaillé en collaboration avec les secrétaires de mairie et les comptables du Trésor Public. D'où mes connaissances sur le fonctionnement des collectivités locales. J'ai toujours été intéressée par la vie communale, ayant été bercée dans ce contexte pendant mon enfance puisque mon père a occupé pendant 18 ans le poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Ma retraite approchant, je me suis présentée comme conseillère municipale en 2014 afin de commencer à m'investir sur ma commune puis en tant que conseillère communautaire. Ce qui m'a permis en 2020 d'être élue première adjointe à Saint-Martory, déléguée communautaire puis vice-présidente à la communauté de communes grâce à la confiance que m'ont accordé Raoul Raspeau et François Arcangeli. Je les en remercie.

Je souhaitai donner de mon temps à ma commune et à la communauté qui est l'avenir avec toutes les compétences qui lui sont attribuées. Aujourd'hui, elles doivent travailler main dans la main tout en exprimant leurs idées, pour faire avancer et développer la richesse de notre territoire. »

### ACTIONS

**Numérique** : Poursuivre le développement de la fibre. Mettre en place le télétravail dans les Tiers-Lieux.

**Habitat** : Informer et aider les particuliers sur les aides pour rénover leur habitation.

**Mobilité** : Améliorer le service de transport à la demande. Aménager des terrains pour les Gens du Voyage.

**Cadre de Vie** : Faire une permanence afin d'aider les personnes qui le souhaitent à monter leurs dossiers administratifs : retraite, CAF, etc.

### LA PRIORITÉ

Être dans le concret, dans l'aide à apporter aux administrés du territoire notamment sur les questions d'habitabilité.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

• **Le Transport à la Demande** est un service réalisé sous la responsabilité de la communauté de communes avec le soutien du Conseil Départemental de Haute-Garonne et de la Région Occitanie.

• **La communauté de communes** est partenaire de Fibre 31 dans le déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

[www.hautegaronnenumérique.fr](http://www.hautegaronnenumérique.fr)



### EN CHIFFRES

- 1 Tiers lieux à Saint-Martory
- 1 service de Transport à la Demande
- 1 Voie Verte
- 2022 : c'est en 2022 que la fibre sera déployée sur 100% du territoire



### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

#### TAD-TRANSPORT A LA DEMANDE

SECTEUR ASPET / Réservation auprès du transporteur Sans 05.61.88.43.46

SECTEUR SALIES-DU-SALAT / Réservation auprès du transporteur Ducos Frères 05.61.90.84.04

SECTEUR SAINT-MARTORY / Réservation 05.61.90.50.72 ou 06.89.99.35.63

#### PERMANENCE HABITAT

Prendre rendez-vous avec Mathias Perrier-Cornet  
05.62.00.74.71  
[m.perrier-cornet@ccsg.fr](mailto:m.perrier-cornet@ccsg.fr)

ASPET un mercredi par mois de 9h à 11h

SALIES-DU-SALAT le 3<sup>e</sup> lundi du mois, de 9h à 11h30

SAINT-MARTORY un vendredi par mois de 9h à 11h

# La communauté de communes à votre service



## SPORT & SENTIERS DE RANDONNÉE



### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**Dominique PONTICACCIA, 69 ans**  
Maire de Juzet d'Izaut

Concernant le sport, Dominique Ponticaccia, professeur d'EPS à la retraite et maire de Juzet d'Izaut depuis 2008, évoque un secteur d'activités où des investissements sont à prévoir : « Même si les investissements s'annoncent difficiles à concrétiser, il est nécessaire de planifier certaines réalisations comme la création d'un terrain synthétique, utile pour les collèges et les clubs de football, rugby et autres, la réfection du gymnase du collège de Salies et l'aménagement des vestiaires de la piscine d'été à Aspet. Concernant la partie fonctionnement, la communauté de communes continue son action d'aide aux jeunes adhérents des écoles de Sports et l'étend aux adultes licenciés. Elle accompagne également l'entretien des terrains de sports du territoire intercommunal avec du matériel adapté et des moyens en personnel spécifiques. À noter également, malgré le contexte du Covid-19, le maintien de l'aide apportée aux événements sportifs ponctuels d'intérêt communautaire.

À la délégation Sport s'associe désormais la thématique Sentiers de randonnée, en association avec la commission Tourisme : « Après un état des lieux indispensable à réaliser dès 2020, le groupe de travail spécifique prévoit un plan d'actions pluriannuel sur 6 ans, sollicitant à la fois de l'investissement et du fonctionnement, notamment : le développement de nouveaux circuits VTC et VTT dès 2021, un plan d'entretien annuel sur des sentiers prioritaires avec un budget annuel attendant réaliste, la mise en place d'une équipe d'entretien permanente avec du personnel spécifique qualifié avec comme objectif l'amélioration de la signalétique existante ; l'Office de Tourisme communautaire comme vecteur de communication pour la promotion de notre réseau de sentiers ; permettre aux associations et autres intervenants sur les sentiers de travailler ensemble sur les projets. Enfin, sensibiliser les 55 communes à participer à cet effort pour améliorer ou créer des sentiers, même si certaines ont un réseau plus important que d'autres. »



### LA PRIORITÉ

Mieux structurer la compétence sport et promouvoir l'activité physique et la pratique sportive pour tous, toutes générations confondues.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Jean-Pierre Vialatte, maire d'Arnaud-Guilhem, a été nommé conseiller délégué aux sentiers de randonnée.
- **L'Espace VTT-FFC Comminges Pyrénées**, c'est 32 Parcours VTT dans un relief varié de montagne et de plaine, 600km de parcours balisés et 14 topoguides sur le territoire Cagire Garonne Salat.
- **Pour la saison 2019-2020** et malgré le contexte du Covid-19, la communauté de communes a aidé 20 écoles de sports, 7 clubs et un athlète sportif de haut-niveau pour un total de 23 060 €.



### EN CHIFFRES

- **44** fiches rando
- **14** topos guide VTT-FFC
- **8** parcours de course d'orientation à pied ou en VTT
- **1** piscine d'été
- **1** gymnase intercommunal
- **1** terrain de tennis couvert



### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Renseignements auprès de  
Lydie Perrin 05.61.97.72.54  
secretariat@  
cagiregaronnesalat.fr

## Les permanences

### ♥ LES RESTOS DU COEUR

**Centre d'activités de SALIES DU SALAT**  
Les bénévoles sont présents régulièrement dans les locaux mis à la disposition des Restaurants du Cœur par la communauté de communes à l'Hôtel Communautaire à Mane.  
→ **Accès par le parking visiteurs, au fond à droite à l'arrière du bâtiment.**

**Inscription, distributions :**  
Tél : 05.61.90.85.52  
[ad31.salies@restosducoeur.org](mailto:ad31.salies@restosducoeur.org)

### CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON DE BAGNÈRES DE LUCHON

Roselyne Artigues, Conseillère départementale du canton de Bagnères de Luchon, assure une permanence sur rendez-vous à l'Hôtel communautaire à Mane, au Pôle Aspet de la communauté de communes et à la mairie de Saint-Martory.

**Prise de rdv :**  
Tél : 05.34.33.32.52 / 51

### HABITAT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été mise en place sur l'ensemble du territoire du Pays de Comminges. Elle s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs et leur permet de bénéficier d'aides concernant : la lutte contre l'habitat indigne, très dégradé ou insalubre ; la rénovation énergétique des logements ; l'adaptation des logements au handicap et à la perte d'autonomie.

- **Permanences à Aspet** : un mercredi par mois de 9h à 11h
- **Permanences à Salies-du-Salat** : le 3<sup>e</sup> lundi du mois, de 9h à 11h30
- **Permanences à Saint-Martory** : un vendredi par mois de 9h à 11h

**Prise de rdv :**  
Tél : 05.62.00.74.71  
[m.perrier-cornet@ccsg.fr](mailto:m.perrier-cornet@ccsg.fr)

### INFO ÉNERGIE

L'Espace INFO ÉNERGIE apporte des conseils personnalisés GRATUITS, NEUTRES et INDÉPENDANTS pour économiser l'énergie. Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement ? Vous avez des questions techniques concernant un changement de chauffage, le choix d'un isolant ou d'un système de ventilation ? Ou des questions sur les aides financières pouvant accompagner votre projet ?

**Contactez le conseiller Espace Info Énergie :**  
Tél : 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'un appel local).

[infoenergie@commingespnyrenees.fr](mailto:infoenergie@commingespnyrenees.fr)

#### Permanences

- **Aspet** 2<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à 12h30
- **Mane** 3<sup>e</sup> lundi du mois de 13h30 à 17h
- **Saint-Martory** 4<sup>e</sup> lundi du mois 13h30 17h

### CAP Emploi

Des permanences CAP Emploi se tiennent dans les locaux de l'Hôtel Communautaire (Mane) **SUR RENDEZ-VOUS** avec la conseillère Cap Emploi. Inscrit dans le cadre de la loi Handicap de Février 2005 et dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, le réseau Cap Emploi est spécialiste de la relation handicap et emploi. Sa mission est d'assurer le diagnostic, l'orientation et l'accompagnement des personnes handicapées et des employeurs souhaitant les recruter.

<http://www.capemploi.com/>

### CONSEILLÈRE AGRICOLE

Celia Abadie, conseillère agricole à la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne pour les secteurs de Salies-du-Salat et d'Aspet tient une permanence :

- **À Aspet** le mercredi matin
- **À Mane** le lundi matin (Hôtel communautaire)

**Contact :**  
Tél : 06.79.55.71.32

**Communauté de communes  
CAGIRE GARONNE SALAT**

**📍 SIÈGE**

15 avenue du Comminges  
31260 MANE  
05.61.98.49.30  
secretariat@cagiregaronnesalat.fr  
*Ouverture au public  
du lundi au vendredi  
9h-12h30 & 13h30-17h*

**📍 Pôle ASPET**

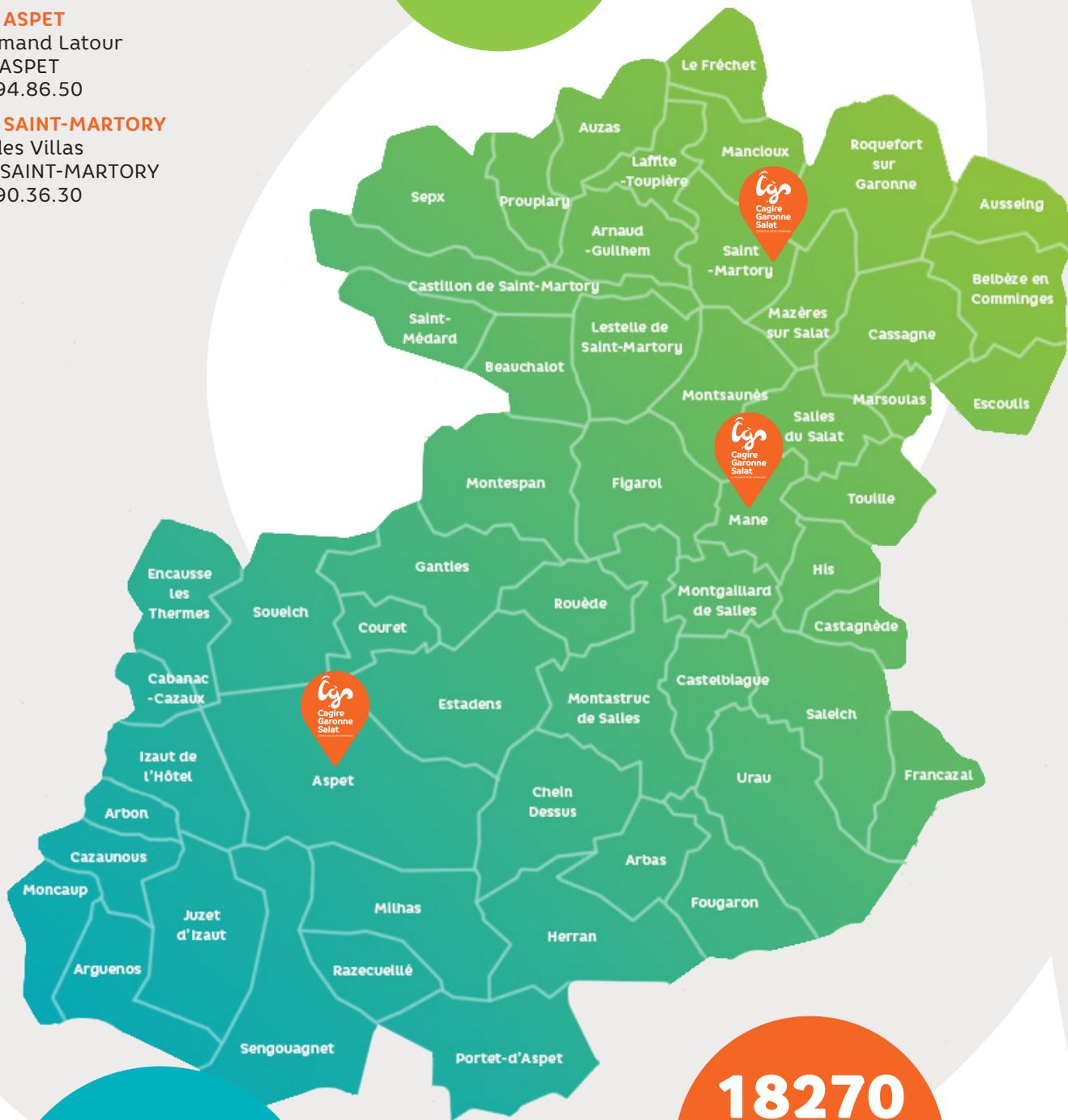
Rue Armand Latour  
31160 ASPET  
05.61.94.86.50

**📍 Pôle SAINT-MARTORY**

4 rue des Villas  
31360 SAINT-MARTORY  
05.61.90.36.30

**2017**  
CRÉATION

**55**  
COMMUNES



**70**  
DÉLÉGUÉS  
COMMUNAUTAIRES

**499 km<sup>2</sup>**  
de SUPERFICIE

**18270**  
NOMBRE  
D'HABITANTS  
(INSEE 2019)